



African Ombudsman *today*

REVUE 2. AOUT 2011

CONTENUS

Commentaire de la rédaction 1
 Mot du secrétaire exécutif AOMA 1
 Mot du Président AOMA 4

DÉVELOPPEMENTS AU SEIN DE L'AOMA ET DES AFFILIÉS

Nouveau Médiateur de la République au Mali..... 5
 Nouveau Médiateur de la République au Burkina Faso 5
 Indépendance du Sud Soudan..... 7
 Maroc : Nouvelle institution d'Ombudsman 5

LES ARTICLES

Lancement du Centre de Recherche des Ombudsmans Africains 2
 Messages clés et les événements du lancement.. 3
 Présentation du Secrétariat CROA..... 6
 Le Juge en Chef Sandile Ngcobo 9

NOUVELLES ET AVIS

La formation des enquêteurs de l'Ombudsman en Octobre 2011 9
 Réunion du Conseil d'Administration du CROA & Réunion du Comité Exécutif de l'AOMA 9
 Assemblée Générale de l'AOMA en Mars 2012 au Mali 9
 Réunion du Conseil des directeurs de l'IIO en 2011 qui se tiendra à Livingstone, en Zambie 9
 L'AOMF a un nouveau Site web 10

Commentaire de la Rédaction

MAINTENANT QUE LE Centre de Recherche pour l'ombudsman africain (CROA) est lancé et est en opération, il est temps de le mettre à profit. Mais d'abord, tous les membres de l'AOMA sous la direction de l'exécutif actuel et précédent doivent se féliciter pour une telle vision et avoir le courage de la mettre à profit. En tant que Conseil du CROA nous sommes motivés par votre vision, la sagesse et le courage de réaliser une telle mission. Le CROA est un véhicule pour la réalisation des rêves que vous



avez osé rêver. Nous ferons tout notre possible pour maintenir le véhicule dans l'ordre, huilé, lavés et brillant afin de réaliser vos rêves, de les mener à la destination escomptée. Nous avons également fait de vos rêves les nôtres, de sorte que nous ne voyons pas notre mandat comme appartenant à d'autres dont nous sommes éloignés. En tant que tel, dans la tradition de la mère africaine et son enfant, nous sommes sur votre dos, attachés par des cordes d'engagement, d'ouverture et de l'amour et la responsabilité qui nous lient l'un à l'autre. Dans cet éditorial, nous voudrions vous inviter à partager les expériences de croissance, les douleurs de dentition, les joies des premiers pas – au moment où le centre fleurit comme un enfant pour servir l'ombudsman et le médiateur de l'Afrique. Nous exprimons notre profonde gratitude à ceux qui en ont fait leur activité pour s'assurer que l'idée d'un centre de recherche au service de l'AOMA se matérialise. Cela comprend le comité exécutif précédent ainsi que l'actuel.

Vôtre en service,

MAÎTRE. THULI MADONSELA
SECRÉTAIRE EXÉCUTIF AOMA
PROTECTEUR DU CITOYEN AFRIQUE DU SUD



Lancement du Centre de Recherche des Ombudsman Africains (CROA)



LE CAMPUS HOWARD Collège de l'Université du KwaZulu-Natal a eu l'occasion rare du lancement du Centre de Recherche pour l'Ombudsman Africain (CROA) accueilli par la Faculté de droit et assisté par une haute délégation y compris le Chef d'Etat, M. Jacob G. Zuma, le ministre de la Justice et le gouverneur provincial, le Dr Zweli Mkhize parmi d'autres dignitaires locaux et internationaux.

Le lancement a été combiné avec la réunion du Comité exécutif ainsi qu'un atelier d'évaluation des besoins, soit un programme de quatre jours à partir du 14 au 17 mars 2011.

Cet événement de grande envergure qui a eu lieu sous le thème: «Quand les gens se plaignent - Enraciner la bonne gouvernance et la primauté du droit en Afrique "a réuni, entre autres, 23 membres de l'AOMA, des universitaires, personnel non enseignants et les étudiants de l'Université du Kwazulu-Natal, des représentants des institutions sud-africaines qui soutiennent la démocratie (institutions du chapitre 9 de la Constitution sud-africaine) et les membres

du public.

Le lancement a également été honoré par la présence de son Excellence le Président sud-africain Jacob Zuma, Ministre de la Justice et du Développement constitutionnel, M. Jeff Radebe, le Premier du Kwazulu-Natal, Dr Zweli Mkhize, maire de la municipalité de Thekwini, Obed Mlaba conseiller, vice-chancelier de UKZN, Prof Malegapuru Makgoba, et l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, M. W. Haller. Autres invités estimés inclus des représentants de bureaux d'ombudsman qui sont membres de l'AOMA.

Président Zuma a prononcé un discours et dévoilé la plaque. Ministre Radebe a procédé à l'ouverture officielle des locaux CROA indiquant le niveau de soutien pour les institutions soutenant la démocratie en Afrique du Sud. Dans cet esprit, le Premier de la province du Kwazulu-Natal, le Dr Zweli Mkhize à organisé un gala Dîner tandis que la municipalité de Thekwini à organise une réception civique pour les membres et invités AOMA.

Le rapport complet du lancement, qui contient le discours et le rapport d'évaluation des besoins sont disponibles en téléchargement sur www.aoma.org.za et www.aorc.ukzn.ac.za

Messages clés et aperçu du lancement

LE PRÉSIDENT JACOB ZUMA d'Afrique du Sud, dans la prestation du discours d'ouverture, a souligné la nécessité de médiateur de «veiller à ce que les citoyens soient protégés de violations de leurs droits, les abus du pouvoir, la négligence, la discrimination injuste et la mauvaise gestion ... La société a besoin de croire que le Bureau du Protecteur Public ne sera pas influencé par les plaignants ou les institutions ou les individus qui sont sous investigation." Il a noté la nécessité d'encourager les pays qui n'ont pas créé ces institutions importantes à le faire. Comme un puissant mécanisme de soulagement pour les pauvres, ces bureaux doivent être accessibles à tous. Le président Zuma a aussi déclaré qu'il veillera à ce que le travail et l'influence des relations formelles entre l'UA et l'AOMA atteignent chaque coin du continent. Il a exprimé l'espoir que le lancement de CROA verra les représentants de partout dans le continent venir à Durban pour leurs besoins de formation.

Le président de l'AOMA, le Dr Tjipilica a salué la politique et le contexte historique de Durban, Afrique du Sud, comme une source d'inspiration. Il a remercié

tous ceux qui ont contribué au lancement du Centre, en particulier le gouvernement sud-africain et GIZ pour leur soutien. Dr Tjipilica a souligné que le CROA devrait devenir un repair de l'ombudsman et droits humains en Afrique.

L'ancien juge en chef Sud Africain Sandile Ngcobo, a prononcé un discours d'ouverture à l'atelier d'évaluation des besoins. Il a souligné que l'indépendance d'enquête sur l'action du gouvernement est un élément essentiel d'une forte démocratie constitutionnelle et il le souligne comme la valeur du Protecteur Public constitutionnellement définie.

Il a exhorté les pays à travers l'Afrique pour renforcer l'institution du médiateur car il ya un besoin désespéré pour les besoins fondamentaux humains tels que nourriture, eau potable, soin de santé, la sécurité du logement, d'éducation et le social. Notre pays ne peut pas supporter la répartition inéquitable

Message du président AOMA



C'EST AVEC GRAND plaisir que nous diffusons ce bulletin AOMA après le lancement de CROA, après des années de délibérations, les actions et enfin, nous pouvons dire, «à nous, un enfant est né»! C'est notre espoir que le lancement et la dotation de l'accouchement est CROA, des énergies nouvelles et l'agence dans l'AOMA une manière à servir ses membres. Nous sommes tous convaincus que dans cette ère de l'information, la disponibilité d'une institution dont la responsabilité principale est de galvaniser les informations pertinentes et le faire circuler convivialement, le format est un développement important.

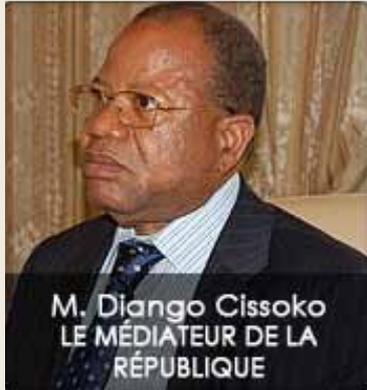
Nous avons enfin nommé une équipe de directeur et directeur adjoint qui sont assistés par un stagiaire énergique pour jouer les taches du Secrétariat. Je voudrais au nom de l'exécutif AOMA, à féliciter le secrétariat CROA et leur souhaite un mandat couronné de succès. Je voudrais inviter tous les membres AOMA à faire usage du centre et, à travers les régions, continuer à fournir au Centre des informations sur les besoins, le développement et défis ainsi que les succès dans vos zones locales et régionales. Je voudrais aussi saisir cette occasion de reconnaître et féliciter le médiateur du Mali et le Burkina Faso pour leur nomination.

DR PAULO TJIPILICA
PRÉSIDENT - AOMA
PROVEDOR DE JUSTIÇA, L'ANGOLA

Développement Récent

Bienvenue sur le nouveau Médiateur du Mali

Après la mort tragique de son médiateur, l'avocat M'Bam Diatigui Diarra en Janvier de cette année, Mali a nommé leur nouvel Ombudsman, 62 ans, le Dr Diango Cissoko, le 16 mai 2011. Il a un mandat de sept ans non renouvelable. La carrière du Dr Cissoko couvre le domaine de l'administration publique, bancaires et a occupé postes ministériels dans le gouvernement du Mali. Il obtenu un Doctorat à la



Faculté de droit et Economie de l'Université française de Rouen, et, en dehors de français, il parle anglais et espagnol. Dr Cissoko est considéré comme un expert dans le domaine de la l'administration publique comme en témoignent ses nombreuses publications et des postes gouvernementaux. Le Bureau de l'Ombudsman (Médiateur de la République) a été créé par la loi n° 97-022 de 14 Mars 1997. Le bureau a renforcé ses capacités grâce à l'intervention de formation et le partage de logiciels avec le Burkina Faso et Sénégal.



Bienvenue au nouvel Ombudsman du Burkina Faso

Le 22 Juin 2011, le Président du Burkina Faso a nommé Mme Alima Traoré Déborah comme la nouvelle Médiatrice. Son prédécesseur, Mme Amina Ouédraogo, est à la retraite. Mme Traoré est diplômé de l'Université française d'Orléans et de la Haute Alsace et est un expert en droit public et les

relations entre le public, l'administration et les citoyens. Elle a été active dans la promotion des droits des femmes, qui est toujours une priorité pour elle. Le Bureau de l'Ombudsman a été institué par la loi 22 de 1994. En termes de l'article 5 de la Loi, Mme Traoré a une garantie d'un mandat de 5 ans non renouvelable. Un des défis de son bureau est actuellement confronté par l'insuffisance du personnel de soutien pour les enquêteurs.

Maroc: Nouvelle institution du Médiateur

EMême si le Maroc n'est pas un membre de l'AOMA, nous trouvons qu'il est important que nous vous apportions les nouvelles de la nomination de l'Ombudsman au Maroc qui est un membre de l'AOMF, avec de nombreux membres dans AOMA. Nous souhaitons la bienvenue à Maroc dans la famille AOMA bientôt.

Le 18 Mars 2011, sa majesté le Roi Mohammed VI a nommé M. Abdelaziz Benzakour à la tête de l'institution du Médiateur, un organisme national indépendant créé et surtout créé pour remplacer Diwan Al Madhalim. Outre la médiation et la conciliation, le pouvoir de mener des enquêtes le médiateur est habilité à engager une procédure disciplinaire ou d'agir comme procureur et également à faire des recommandations en matière juridiques en particulier pour aider les plus pauvres et ceux dans une situation précaire. Abdelaziz Benzakour est né en 1943 à Marrakech et est un avocat. En Janvier 2004, il a été nommé membre de l'équité et Commission de Réconciliation.



Présentation au Secrétariat CROA

LE CROA EST maintenant fonctionnel après la nomination de Dr Karumbidza Blessing comme le directeur et l'avocate Ishara Bodasing en tant que directrice adjoint, avec effet à partir du 1er Juin 2011. Les deux ont déjà pris leurs fonctions. En mi-juillet, le secrétariat CROA a également nommé un stagiaire bénévole pour aider à l'administration ainsi que dans les zones des projets de recherche et de formation. Mademoiselle Nomfundo Dlamini rejoint le directeur et directrice adjoint comme le premier personnel de cet espace passionnant de travail et sont tous désireux d'interagir avec les membres de l'AOMA et promouvoir les intérêts et les objectifs de l'Association.



Dr Blessing Karumbidza, AORC Directeur

LE DIRECTEUR DU Centre de Recherche pour l'Ombudsman Africain nouvellement établie (CROA) n'est pas un nouveau pour UKZN où il a passé la plupart de son temps depuis son arrivée en Afrique du Sud du Zimbabwe en 1999 à s'inscrire à la maîtrise en Histoire économique.

Dr Blessing J. Karumbidza revient à UKZN pour diriger CROA où il a terminé son Doctorat ainsi que enseigné jusqu'en 2008.

Avant de rejoindre CROA, il a été chercheur à Social Economic Rights Institute (SERI) www.seri-sa.org. Entre son départ de UKZN et sa nouvelle affectation, le Dr Karumbidza a fondée Co-operatives & Rural Enterprises Support Initiative (CRESI-Africa www.cresi-africa.org) après son séjour en tant que Directeur de Association for Rural Advancement

(AFRA – www.afra.co.za), il deviendra un activiste, travailleur et militant des droits humains. Dr Karumbidza, dispose d'une richesse de compétences en matière de plaidoyer, la coordination, recherche et administration qui aidera à mettre le Secrétariat CROA à l'horizon comme un centre d'excellence dans son domaine. Dr Karumbidza souhaite faire CROA un établissement plus accessible et digne de confiance dans le service de tous les bureaux d'ombudsman sur le continent. Le centre s'efforcera de fournir les informations appropriées sur les développements nécessaires à la tenue de l'Ombudsman en Afrique à jour avec les tendances internationales et chercher à entrer en conformité avec les normes, meilleure pratique dans la défense des droits humains et la promotion de la bonne gouvernance. C'est notre souhait de voir tous les membres de l'AOMA voir le CROA comme leur entreprise et constamment communiquer, soutenir et envoyer les mises à jour sur les développements dans vos pays ainsi que vos régions

DURANT LES 5 années, Me Bodasing était une avocate indépendante, consultante sur la gouvernance (recherche, des rapports et de formation sur la lutte contre la corruption, anti-fraude, la gouvernance d'entreprise et participé à des enquêtes médico-légales). Avant cela, elle a joué un rôle de leadership dans le secteur public anti-corruption dans le programme ministériel sud-africain de la Fonction publique et administration qui se concentre sur la politique, suivi, évaluation et coopérations i internationales anti-corruption. Elle détient une maîtrise en droit comparé de l'Université de Delhi, en Inde; et un baccalauréat de l'Université du KwaZulu Natal



Maitre. Ishara Bodasing, AORC Directrice adjoint



MME DLAMINI NOMFUNDO diplômé en 2009 avec un diplôme en sciences sociales de l'Université du KwaZulu-Natal, où elle s'est spécialisée en géographie et Gestion de l'environnement. Elle est actuellement homologuée pour spécialisation en environnement & Gestion des Projets à l'Université d'Afrique du Sud (UNISA). Elle a été comme un stagiaire diplômé d'aider à l'évaluation de la qualité de l'air au Zanokuhle environnement Services. Elle se joint maintenant à CROA comme gestionnaire de projet et stagiaire de recherche, où elle contribue à la coordination des services du Centre vers AOMA.

Mme Dlamini Nomfundo, stagiaire de gestion de projet et de recherche

LEURS COORDONNÉES DES CONTACTS SONT LES SUIVANTS:**Dr Blessing Karumbidza (Directeur)**

E531 Dennis Shepstone Building,
Howard College Campus,
University of KwaZulu-Natal, Durban-South
Africa, 4001
Telephone Fixe: +27 31 260 3780
Cell: +27 82 507 9043
Fax: + 27 31 260 3824
Email: Karumbidzab@ukzn.ac.za
Email: Blessing.aorc@gmail.com
Skype: Blessingkarumbidza
Website: www.aorc.ukzn.ac.za

Telephone Fixe:: +27 31 260 3768

Cell: +27 83 411 2875

Fax: + 27 31 260 3824

Email: Bodasing@ukzn.ac.za

Email: Ishara.aorc@gmail.com

Skype: Ishara.bodasing

Mme Nomfundo Dlamini**Stagiaire Gestion de Projet et Recherche**

African Ombudsman Research Centre,
E528 Dennis Shepstone Building, Howard
College Campus,
University of KwaZulu-Natal, Durban-South
Africa, 4001

Telephone Fixe: +27 31 260 3782

Cell: +27 72 198 8107

Fax: + 27 31 260 3824

Email: Nomfundofd@gmail.com

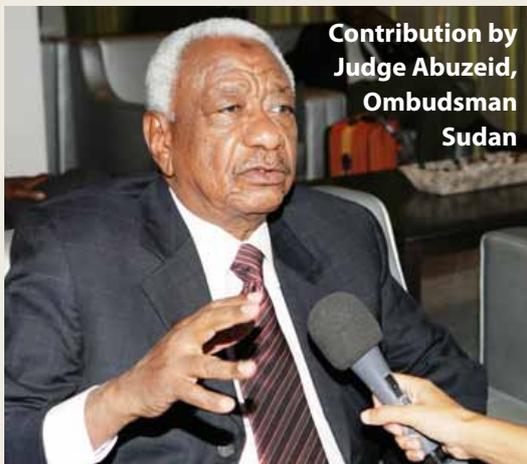
Av. Ishara Bodasing (Directeur adjoint)

African Ombudsman Research Centre,
E526 Dennis Shepstone Building, Howard
College Campus,
University of KwaZulu-Natal, Durban-South
Africa, 4001

EN TEMPS OPPORTUN, vous entendrez directement de l'équipe et les lecteurs sont encouragés à interagir avec eux et faire CROA une plaque tournante des activités, l'apprentissage et l'échange d'information pour le développement de l'AOMA.

S'il vous plaît bien vouloir transmettre vos discours importants, les rapports et tout autre matériel au Secrétariat CROA, circulent ainsi que bulletins. Grâce à des bureaux régionaux, il est également prévu que le secrétariat CROA soit informé sur le nouveaux développements et activités régionaux ,afin que ceux-ci sont reflétés et seront désormais publiés et diffusé fréquemment.

Indépendance du Sud Soudan



SUD-SOUDAN EST devenu indépendant de sa mère-patrie, le Soudan, le 9 Juillet, après un vote pour la sécession complète dans un référendum convenue dans le cadre de l'Accord Global de Paix (le CPA : 'Comprehensive Peace Accord'). Le C.P.A. qui a été signé en Nevasha, au Kenya, par le Mouvement Populaire de Libération du Sud Soudan (S.P.L.M) qui appartient au Sud-Soudan, d'une part, et le gouvernement du Soudan, d'autre part. Le C.P.A. a été englobé dans la Constitution nationale intérimaire de la République du Soudan de 2005, dans son article 143, qu'il y créé un organe indépendant au Niveau National connu comme la «chambre public des

doléances» et des membres doivent être nommé par le Président de la République et agréés par l'Assemblée nationale (Parlement) et est responsable devant le Président et le Parlement. La Constitution intérimaire a également accordé à chaque État (25 États) et aussi au gouvernement Sud Soudan le droit d'émettre des Constitutions autonomes similaires, à condition que ces Constitutions doivent s'y conformer. D'où la Constitution du Sud-Soudan a vu le jour en 2005, et en vertu de laquelle, l'Assemblée législative du Sud-Soudan avec l'approbation du président du gouvernement de Sud-Soudan a aussi créé une commission des doléances publiques, selon la Loi de 2006, établissant ainsi la Chambre indépendante. Les dispositions de cette loi sont, en substance semblables à celles de la commission nationale des doléances, institution créée selon la Loi de 2005.

Il y avait une coopération permanente entre la chambre National et le Sud-Soudan:

1 - des visites régulières d'échanges entre les deux institutions. Le Président (juge Abuzeid) et ses collègues ont effectué deux visites à Juba, la ville capitale du Sud-Soudan, au cours de laquelle des conférences et des débats ont eu lieu.

2 - Parce que le renforcement des capacités et la formation sont d'une importance vitale et indispensable, la Chambre National a organisé à Khartoum, pour une semaine, un nombre de membres du personnel des pays du Sud pour ces fins dans le domaine de traitement des doléances et control administratif.

3 - Le président du Conseil des doléances publiques à Khartoum a écrit une lettre forte aux autorités à Juba pour les inciter à relever le profil et le statut du président et des membres de la Chambre.

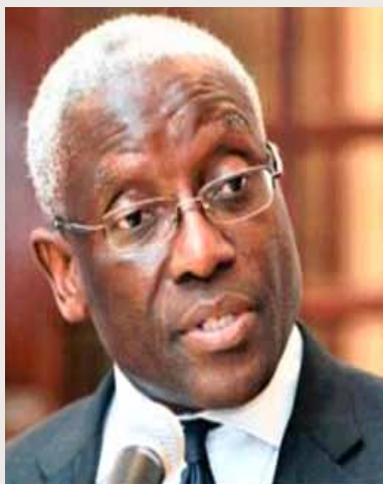
4 - Communications (par personne ou téléphones) entre les deux institutions sont continues et Régulières

5 - Maintenant, après que la région du Sud Soudan soit devenue Etat indépendant Républicain souverain, il va sans dire qu'il aura le droit d'adhérer à tous les forums régionaux et internationaux y compris l'Associations des Ombudsman et Médiateurs Africains (AOMA). Finalement, nous souhaitons tout le succès et le meilleur de chance pour nos frères et sœurs dans le nouveau-né Etat, en espérant que la coopération et l'échange d'expériences et de connaissances se poursuivent et durable.

Le juge en chef Sandile Ngcobo

UNE SOURCE D'INSPIRATION pour la bonne gouvernance et renforcement institutionnel.

Le juge en chef Sandile Ngcobo, nommé par Nelson Mandela en 1999, à la Cour constitutionnelle, il a été élu Juge en chef dans l'année 2009. Il a servi le pays pendant 12 ans et le 15 août 2011 a marqué la fin de son mandat du bureau dans la cour Constitutionnelle. Après une controverse entourant le projet de la prolongation de son mandat pour cinq ans, le juge Ngcobo a opté pour la grande route et démissionné pour protéger la cour constitutionnelle. Un défi a été porté à



la Cour constitutionnelle pour décider si le président avait la prérogative de prolonger la durée du juge en chef et la procédure de celle-ci. En décidant de démissionner, il a démontré qu'il est également prêt à passer la parole, comme il avait rappelé l'importance du renforcement des institutions qui soutiennent la démocratie constitutionnelle. Sa décision a été justifiée par la Cour constitutionnelle qui a statué que l'approche adoptée par l'exécutif a été anticonstitutionnelle et

équivalent à saper l'indépendance de la Cour par l'exécutif.

Le juge en chef Sandile Ngcobo, est connu par l'AOMA d'être en faveur du centre de recherche pour l'Ombudsman Africain (CROA). Indiqué par son assistance à son lancement le 15 Mars 2011 à l'Université du KwaZulu-Natal, campus de Howard Collège, Il a livré un discours à l'atelier sur les besoins AOMA, qui faisaient partie de l'événement de lancement, où il a souligné qu'une enquête indépendante de l'action gouvernementale est une composante essentielle d'une démocratie forte et constitutionnelle.

Il a souligné que la valeur d'un protecteur est constitutionnellement définie. Il exhorte les pays à travers l'Afrique à renforcer l'institution du médiateur car il ya un besoin désespéré de besoins humains fondamentaux tels que nourriture, eau potable, soins de santé, logement, éducation et la sécurité sociale. «Notre pays ne peut pas supporter la répartition inéquitable des ressources gouvernementales. Avoir un Protecteur de citoyen ou médiateur, ayant pour mandat d'enquêter et faire rapport publiquement sur l'administration du gouvernement, est essentiel, a dit le juge en chef Ngcobo.

Nouvelles et Avis en bref

FORMATION POUR ÊTRE DÉPLOYÉ EN OCTOBRE 2011

Avec l'aide de GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH), qui est renommée mondialement et fournisseur de services de coopération internationale pour le développement durable, CROA accomplira une formation de 6 jours en anglais avec 20 enquêteurs de l'Ombudsman au cours de la dernière semaine d'Octobre 2011 à UKZN. Parmi les sujets abordés comprennent:

- Introduction à l'ombudsman;
- Comprendre le mandat;
- Mener des entretiens - travaux pratiques et la théorie;
- Rédaction des déclarations et
- Rapport écrit.

Le cours sera ensuite raffiné, basé sur l'étude pilote et sur les consultations, traduits en français, et un exercice similaire sera entrepris dans le premier trimestre de l'année prochaine pour les enquêteurs de l'Ombudsman parlant le français.

CROA & RÉUNION DU CONSEIL, AOMA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF (EXCO)

Le Conseil CROA se réunira le 14 Septembre 2011 suivie par la réunion de l'AOMA du comité exécutif 15-16 Septembre 2011, les deux seront tenus à Addis-Abeba. Les demandes de

renseignements sur les réunions peuvent être adressées à: Mme Foziya Amin, Médiatrice en chef - Ethiopie Bâtiment Daber, 5e étage, Arat Kilo, BP 2459, Addis-Abeba.

Tél: 00251 111 580653 / 00251-111-580657

(Mme Mekdes Mezgebu)

Fax: 00251 11 158 0638

Email: ombudsmaneth@ethionet.et

RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AOMAMARS 2012 À MALI

Une conférence précédera la réunion de l'AG. Le thème et les sujets sont encore à déterminer, et les suggestions sont les bienvenues. Pour obtenir des renseignements sur cet événement contacter le Bureau du médiateur Mali à l'adresse: BP E4736 Bamako, République du Mali

Mr Abraham Bengaly

Tel: 00223 2029 6302 / 00223 2029 2002

Cell phone: 0022376409840 / 0022366722431

Fax: 00223 2029 2001

E-mail: contact@mediateur-republique.org
abengaly@yahoo.fr

Mr Gaoussou Haidara: Chargé de Communication

Tel: 0022320296501 / 0022320292004 / 0022320292005

Cell phone: 0022379173146

E-mail: ghaidara@yahoo.fr

RÉUNION DU CONSEIL DES DIRECTEURS DE L'IIO, QUI SERA TENUE EN OCTOBRE 2011 À LIVINGSTONE, ZAMBIE

La réunion annuelle du Conseil d'administration de l'IIO aura lieu à Livingstone, en Zambie du 30 Octobre au 2 Novembre 2011. A l'occasion de cette réunion les membres du conseil reviendront sur les progrès et les projets réalisés au cours de l'année passée. Un autre objectif de la réunion est d'identifier et de rendre prioritaire les projets et activités pour les nouveaux membres à venir 2011 / 2012. Un des projets les plus ambitieux pour cette prochaine année sera la 10ème Conférence Mondiale, qui se tiendra en Novembre 2012 à Wellington, Nouvelle Zélande. Beverley Wakem, Président de l'IIO et Médiateur en chef de la Nouvelle-Zélande, accueillera cet événement qui coïncide avec le 50ème anniversaire de l'institution du Médiateur en Nouvelle Zélande. Conformément à l'article 21 (2) du Règlement de l'IIO, les du Conseil de l'IIO tiendront aussi des élections pour les fonctions du Président, Vice-président et trésorier pendant la réunion en Zambie

BOMBARDEMENT DE L'OMBUDSMAN LIBYEN

Nous sommes tristes de partager les nouvelles des attaques sur les bureaux de l'ombudsman de la Libye, touchés par des attaques impérialistes contre une nation souveraine par la force envahisseur de l'OTAN. La perte des propriétés, des vies humaines et des moyens de l'un de

nous est une perte pour toute l'AOMA.

BES ÉMEUTES AU MALAWI

Les émeutes récentes au Malawi autour de la gouvernance économique et sociale et de droits humains des citoyens sont une indication claire du rôle que le bureau de l'ombudsman peut jouer dans le maintien de la démocratie, la paix et le développement.

BUREAUX DU MALI VICTIMES DU CAMBRIOLAGE

Nous apprenons avec tristesse que les bureaux du Mali ont été victimes du cambriolage et ont perdu leurs ordinateurs et autres équipements et documents importants. Le crime est une indication d'une société en guerre contre elle-même et affecte la capacité du développement. Le bureau de l'ombudsman doit être protégé par la société tout entière car il est le protecteur de la société et promoteur de la démocratie et de la bonne gouvernance.

L'AOMF A UN NOUVEAU SITE WEB

L'Association des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie (AOMF) a lancé un nouveau site sur lequel elle informe sa mission de promouvoir la connaissance sur le rôle de l'ombudsman et médiateur dans la Francophonie et à encourager le développement d'institutions indépendantes de médiation dans l'espace francophone.

www.aomf.ombudsmans.francophonie.org





ASSOCIATION DES OMBUDSMAN ET MEDIATEURS AFRICAINS
AFRICAN OMBUDSMAN AND MEDIATORS ASSOCIATION
ASSOCIAÇÃO DOS OMBUDSMAN E MEDIADORES AFRICANOS

African Ombudsman *today*

**PUBLISHED BY ADV THULISILE MADONSELA
EXECUTIVE SECRETARY**

AFRICAN OMBUDSMAN AND MEDIATORS ASSOCIATION

Private Bag X677 • Pretoria • 0001

Telephone: +27 12 366 700 • Fax +27 12 362 8918

www.africanombudsman.org

www.aorc.ukzn.ac.za

175 Lunnon Street • Hillcrest Office Park • Hillcrest • Pretoria
Republic of South Africa